

Image not found or type unknown



Prime qualité supprimé

Par **Drama**, le **02/04/2024** à **23:50**

Bonjour

Je remercie de votre aide

Nous avons une prime de qualité depuis 5 ans versé chaque mois de même montant
Puis un nouveau directeur arrivé et décide de nous l'enlevé ce mois ci a t il le droit cette
prime n est elle pas devenue obligatoire car ça fait plus de 3 ans qu on l a et tous les
employés merci pour votre prochaine réponse

Par **miyako**, le **04/04/2024** à **08:21**

bonjour,

<https://www.editions-tissot.fr/oe/content.aspx?idSGML=8a0b5f11-b0dc-4a02-90eb-d433c9b2be71&codeCategory=PME&codeSpace=GLP&chapitre=C2&pageNumber=5§ion=P05C2>

cordialement

Par **Drama**, le **05/04/2024** à **17:38**

Merci pour votre réponse même si cette prime est devenue un usage car elle est verse depuis
5 ans je suis dans l entreprise chaque mois de même montant et que le nouveau directeur
après 6 mois de fonction a le droit de nous l enlevé ?

Par **Marck.ESP**, le **05/04/2024** à **18:47**

Bienvenue sur LegaVox.

Il faudrait savoir quelle est l'origine de cette prime, si elle est fixe pour tout le personnel .

Si ce n'est pas une clause du contrat de travail, est-ce un accord collectif, un usage, un
engagement unilatéral de l'employeur, résultant d'une note de service, d'une circulaire?

La suppression d'une prime est souvent considérée comme une modification du contrat de

travail, qui doit être soumise à l'accord du salarié.

<https://www.legavox.fr/blog/decoder-le-droit-du-travail/employeur-peut-supprimer-prime-20797.htm>

Je vous conseille de vous rapprocher d'une organisation syndicale représentative, mais si tout le monde est concerné, d'autres de vos collègues se sont sans doute également renseignés.

Bonne chance.